

08.10.2008 - 09:00 Uhr

Votation fédérale du 30 novembre: hotelleriesuisse vote pour plus de croissance le 30 novembre

Berne (ots) -

L'association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse s'engage avec force pour un Oui à l'initiative sur le droit de recours des organisations et pour un Non à l'abaissement de l'âge de la retraite, dans la perspective de la votation populaire du 30 novembre 2008.

hotelleriesuisse lutte à tous les niveaux pour davantage de croissance pour l'économie suisse. L'association appelle par conséquent les votants à accepter l'initiative " Droit de recours des organisations: Assez d'obstructionnisme - plus de croissance pour la Suisse! " L'initiative procède à une pesée générale des intérêts, elle tient compte tant des aspects écologiques qu'économiques. Elle met un terme au flot de recours qui a fait barrage à d'importants investissements par le passé et qui a retardé des projets, sans apporter aucun avantage pour l'environnement. Pour hotelleriesuisse, il est crucial que des intérêts environnementaux fondés soient défendus. Finalement, un environnement intact revêt la plus haute importance - surtout pour la branche du tourisme. Mais il est tout autant capital d'avoir une économie qui fonctionne : elle est une condition pour soutenir l'attractivité de la place économique suisse et la compétitivité de notre pays, et elle forme ainsi le fondement économique nécessaire pour une action écologique et un développement durable. Au cours des dernières années, il est clairement apparu que seuls des systèmes d'incitations peuvent modifier l'action entrepreneuriale et que des mesures de régulation excessives comme le droit de recours des organisations restent finalement sans effet.

Non à l'initiative sur l'AVS - Non à une charge excessive pour l'économie L'initiative "Pour un âge de l'AVS flexible" entend faciliter la possibilité de bénéficier d'une rente AVS non réduite dès l'âge de 62 ans. Vu que les critères fixés pour prétendre à l'octroi d'une telle rente sont remplis par la majorité de la population active, ce projet revient à abaisser de manière générale l'âge de la retraite. hotelleriesuisse considère que cette extension des prestations est totalement déraisonnable, compte tenu du financement incertain à long terme de l'AVS et des coûts supplémentaires auxquels il faut s'attendre. Les retraites anticipées accentueraient considérablement la pénurie de main-d'oeuvre que l'évolution démographique laisse présager. Vu les conséquences nuisibles de ce projet pour l'économie suisse, hotelleriesuisse rejette catégoriquement l'initiative sur l'AVS.

Contact:

hotelleriesuisse
Nora Fehr
Responsable Communication, Image et Branding
Tél.: +41/31/370'42'80
Mobile: +41/79/310'48'32
E-Mail: nora.fehr@hotelleriesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100571005> abgerufen werden.